Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20261103-2026110301-DE

COMMUNE DE GAËL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation **Le 29.10.2026**

L'an deux mil vingt-six
le **trois novembre** à **dix-neuf heures trente**
Le **Conseil Municipal,** légalement convoqué**,**
S'est réuni, à la mairie de GAËL,
en séance **ordinaire** publique
Sous la présidence de **Denis LEVREL, Maire.**

Date d'affichage :
Le 29.10.2026

Etaient présents : Mme NOGUES Christelle, M. LOHAT Alain, Mme LEVASSEUR Sylvie, M. LUBIN André, Adjoints. Mme LE ROY Laetitia, M. BOUAISSIER Christophe, conseillers délégués. Mme HENRY Aurélie, Mme SALMON Evelyne, M. HUET Valentin, M. FREROU Lilian, Mme LEBAS Betty, Mme LUCAS Maëva, M. JERÔME Charly, Mme DESTRUHAUT Valérie, Conseillers municipaux.

Nombre de conseillers :
En exercice : 19

Etaient excusés : Mme TAQUET Virginie, M. AVRIL David, M. CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien (pouvoir à M. BOUAISSIER Christophe), M. BLOT Olivier (pouvoir à M. LUBIN André).

Présents : 15
Votants : 17

Monsieur JEROME Charly a été élu secrétaire.

Objet : 2026110301- Approbation règlement du conseil municipal

Monsieur Le Maire présente au Conseil municipal les dispositions présentes dans le projet de règlement intérieur.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-8
Considérant qu'après le renouvellement intégral du conseil municipal, dans les communes de 1000 habitants et plus, le conseil municipal doit établir son règlement intérieur.
Considérant que le règlement et son annexe ont été transmis à l'ensemble des élus ;

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :
- Valide le règlement du conseil municipal ci-joint ;

Fait et délivré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,